



Séniors, et alors ?!

#1 - Les aînés au premier plan de la crise sanitaire de 2020

Janvier
2021

Contexte

La métropole rennaise est un territoire avec une population jeune. Néanmoins, l'avancée en âge d'une partie de la population va devenir de plus en plus importante dans les décennies à venir et doit être considérée et anticipée. C'est la raison pour laquelle une diversité d'acteurs locaux membres du Conseil de développement de la métropole de Rennes a souhaité, courant 2019, inscrire **l'enjeu du vieillissement** dans ses priorités de réflexion.

Lancé début 2020, le collectif vieillissement a adapté sa feuille de route naissante au contexte de confinement, de crise sanitaire et sociale. Les acteurs travaillant habituellement avec des personnes vulnérables, dont des séniors, ont ainsi témoigné de leurs constats, difficultés à court et moyen termes, et perspectives.

Ce document a vocation, d'une part, à laisser trace de ces **témoignages et initiatives recueillis entre mars et septembre 2020**, pendant et après le premier confinement dû à la crise du coronavirus. Il présente d'autre part les **objectifs partagés du collectif Codev dans le projet « Séniors, et alors ?! Besoins et projets en commun(e)s »**.

Chiffres-clés de la prospective démographique

Projection démographique d'ici 2040

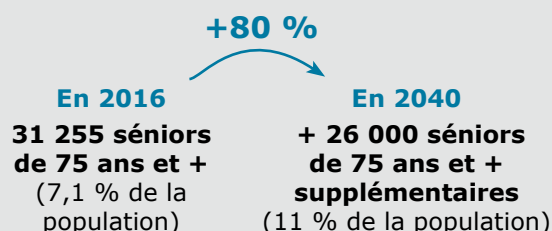
70 % de la croissance démographique en Bretagne entre 2020 et 2040 serait portée par la **hausse des 75 ans et +**.

Plus de 33 000 séniors de 75 ans et + supplémentaires dans le Pays de Rennes entre 2020 et 2040 :

- 75-84 ans : + 20 000, soit +84 %
- 85 ans et + : + 13 000, soit +97 %

Sur Rennes Métropole

Forte évolution démographique des séniors de 75 ans et + d'ici 2040



Source : scénario central des projections démographiques INSEE Bretagne 2040 - Traitement AUDIAR

« Les chiffres statistiques sur le vieillissement montrent un énorme travail à faire sur le sujet. »

1 Portons un regard positif sur nos aînés

Le terme « séniors » regroupe, dans le langage courant, les personnes ayant 65 ans et plus. Pourtant, le regard porté par la société sur le vieillissement est souvent négatif. Mais force est de constater que les aînés nous apportent beaucoup : savoirs, engagements dans la cité, histoire, temps...

→ Reconnaissons et soutenons les « talents » des séniors dans la vie et dans la ville

L'augmentation du nombre de séniors demain dans les communes doit avant tout être vu comme une force en devenir, et des opportunités à saisir et anticiper en terme de **bénévolat**, d'**engagement** et de **transmission des savoirs**.

→ Faisons de ce contexte démographique des opportunités pour le territoire

L'augmentation des besoins des aînés conduira à une **diversification des services** à proposer en réponse. Cela pourrait permettre par exemple le développement d'une **économie sociale et solidaire de proximité**.

Quelques impacts de la crise sanitaire

Des séniors investis dans la ville, mais « publics à risque » dans le contexte pandémique

Des **bénévoles séniors** se sont **mobilisés** en nombre pendant le premier confinement. D'autres ont dû se mettre en retrait de leur vie sociale et de leurs engagements, de gré ou de force.

Nombre d'**aînés** se retrouvent **isolés à domicile**, ne souhaitent plus participer aux actions collectives qu'ils pratiquaient auparavant. Plusieurs acteurs locaux craignent également une montée en puissance du **non-recours aux droits**.

Sur Rennes Métropole

En 2016

- **36 %** des **75 ans et +** vivent seuls.
- **57 %** des **85 ans et +** vivent seuls.

Source : INSEE – Recensement de la population (exploitations complémentaires) – Traitement AUDIAR

« Il y a une **tétanisation des personnes âgées à l'idée de participer à nouveau à des actions collectives. Ce n'est plus possible pour eux.** »

« Il y a eu de nombreux **bénévoles qui ont maintenu les liens, des aidants, des familles, la sécurité civile. C'est l'articulation de tout ça qui fait la réussite. On est sorti du système du tuyau d'orgue habituel.** »

« On parle enfin de l'importance de reconnaître l'**utilité des métiers « basiques »**, et des difficultés de recrutement et des conditions de travail. »

« **Les bénévoles de plus de 70 ans sont exclus, ils n'ont plus le droit de venir. D'autres ne veulent plus revenir, et rien n'a été mis en place pour avoir de leurs nouvelles.** »

« **Dans l'EHPAD, quand on écoute les représentants de résidents au conseil de vie sociale : c'est le sentiment d'abandon qui ressort.** »

« **Sur la ville de Rennes, les pistes cyclables dites « coronapistes », ça peut être dangereux pour les personnes vieillissantes et notamment celles qui entendent peu. Elles n'entendent pas les vélos arriver.** »

ENTENDU AU
CODEV APRÈS
LE PREMIER
CONFINEMENT

2 Permettons à chacun de vivre « chez soi » et « dans la ville » au plus près de ses attentes

Vieillir ne doit pas être résumé par « dépendance », « coût de prise en charge » engendrés et fin de vie en EHPAD. Beaucoup de possibilités peuvent s'offrir aux séniors pour **faire évoluer leur cadre de vie en fonction de leurs attentes**, et doivent être anticipées.

→ Pensons des formes d'habitat inclusives et variées

L'avancée en âge ne se résume pas à un aller sans retour du logement familial à un EHPAD. Seule 1 personne de plus de 85 ans sur 4 vit en EHPAD sur Rennes Métropole (source INSEE- traitement AUDIAR). Plusieurs solutions doivent être offertes aux séniors pour **s'adapter à leur domicile, déménager en proximité** vers un logement répondant mieux à leurs attentes.

→ Concevons la ville pour et avec les aînés

Les séniors peuvent éprouver des difficultés à se déplacer en ville, mais aussi à trouver des espaces appropriés pour se reposer ou échanger. Comment penser **l'urbanisme** pour que les personnes se déplacent en sécurité et se rencontrent, aînés compris ?

3 Pensons l'avenir des séniors à l'échelle communale

La **moitié des mobilités résidentielles des séniors** sur Rennes Métropole va se faire dans les **communes hors Rennes**. C'est à cette échelle que se joue l'enjeu du vieillissement, tout autant que dans la ville-centre qu'est Rennes.

Le **mandat municipal qui commence** est l'occasion de nourrir les politiques communales sur ce sujet, les CCAS et le contenu des Analyses de Besoin Sociaux (ABS) de début de mandat.

L'urgence de la situation sanitaire a par ailleurs provoqué des **changements de perceptions** et de **pratiques**, cette fois-ci **bénéfiques, à poursuivre et amplifier**.

→ Travaillons en réseau et en transversalité avec et entre acteurs locaux présents sur le territoire

Un cap a été passé sur le travail en réseau pendant la crise Covid. Par l'urgence de la situation, la crise sanitaire a incité des acteurs locaux à travailler en lien plus étroit avec leurs confrères, dans et au-delà de leurs secteurs habituels.

Un **point de vigilance** restant pour le Codev : les temps d'échanges et autres **consultations des usagers**, stoppés pour beaucoup en début de crise sanitaire, **doivent être relancées** dès que possible, si ce n'est déjà fait.

Le manque d'attractivité du secteur médico-social s'illustre dans les choix de formation. Trop peu de futurs professionnels choisissent la filière auxiliaire de vie sociale, et encore moins l'option « domicile ».

© photo : Anne-Cécile Esteve / Rennes Ville et Métropole



Les aînés isolés pendant le premier confinement ont pu compter sur les accompagnants pour maintenir un lien avec les familles, via les outils numériques.

© photo : Georg Arthur Pflueger-unsplash

Quelques impacts de la crise sanitaire

Des EHPAD, refermés sur eux-mêmes en début de crise sanitaire, qui se retrouvent sur le devant de la scène

Lors du premier confinement en EHPAD, les consignes de distanciation sociale ont conduit à isoler les résidents dans leurs chambres pendant des semaines voire des mois. Cette situation a généré de la **détresse chez les aînés** concernés et a fait l'objet d'une **attention nouvelle par les médias**. Cela a heureusement été un peu assoupli au début de l'été pour permettre aux personnes concernées de revoir leurs proches, en respectant les consignes sanitaires adaptées.

Le **tabou de la fin de vie** a également été un peu levé, via le traitement médiatique dont il a fait l'objet, vu les conditions dramatiques vécues par certains malades au printemps 2020 : une **rupture éthique** semble désormais **enclenchée** sur ce sujet.

→ Soutenons les métiers du soin et de l'aide à la personne, en sous-effectif chronique, notamment en EHPAD et à domicile

La crise sanitaire a permis de souligner **l'importance des métiers du « care »** (soin, accompagnement), mais aussi les compétences et l'investissement des professionnels concernés. Pourtant, le secteur connaît de grandes **difficultés de recrutement**, en EHPAD et encore plus dans l'aide à domicile. Le problème, qui s'amplifie d'année en année, est connu dans les organisations concernées mais commence seulement à être mis en visibilité depuis cette crise sanitaire.

→ Valorisons et facilitons les initiatives solidaires de proximité

De multiples initiatives sont nées d'elles-mêmes pendant la crise, au-delà des organisations actives auprès de leurs publics habituels (numéros uniques pour coordonner les réponses aux personnes âgées, livraisons de courses, visites de proximité...). Comment les soutenir et les appuyer au mieux ?



Deux axes de travail pour le Collectif « Séniors, et alors ?! » du Codev en 2021

Sur la métropole de Rennes, quels sont les besoins des aînés d'aujourd'hui et de demain, des aidants et des professionnels ?

Qu'ont-ils déjà mis en place et quels sont les manques ?

Comment mieux travailler ensemble à l'échelle des communes, entre élus, services publics, associations, entreprises privées, voisinage, et avec les aînés, pour identifier les besoins, des projets inspirants, et de nouvelles solutions ?

Transversaux, les questionnements sur le vieillissement de la population sont vastes. Pour **faciliter l'inscription des enjeux du vieillissement et la concrétisation de solutions adaptées dans les communes de la métropole de Rennes**, le collectif « Séniors, et alors ?! » du Conseil de développement de la métropole de Rennes, à son échelle, a identifié deux axes à explorer :

- « chez soi » d'ici mai 2021 ;
- « dans la ville » sur la suite de l'année 2021.

Les apports du Codev

- Porter **un regard collectif positif** sur la question du vieillissement.
- Décloisonner les approches, développer voire créer **des liens entre les réseaux d'acteurs**.
- Aborder la question du vieillissement **avec les personnes concernées**.
- Faire connaître, **partager des témoignages et initiatives inspirants** sur le territoire.
- **Contribuer en amont** du lancement d'autres travaux et politiques publiques locales sur le vieillissement :
 - déploiement de la démarche « Ville amie des aînés » à l'échelle de Rennes Métropole : contribution au diagnostic ;
 - travail prospectif transversal au programme de travail prévisionnel 2021 de l'AUDIAR.

Suivez le projet en ligne

Les **premiers entretiens** autour du « chez soi » des séniors sont d'ores et déjà **en ligne sur le site** du Conseil de développement. D'autres supports de communication suivront au printemps pour capitaliser sur cette thématique.

Vous êtes intéressé-e pour participer et/ou suivre les avancées de ce projet ?

Faites en nous part via le [site du Conseil de développement](http://site.du.conseil.de.developpement), ou par mail à contact@codev-metropolerennes.bzh



Conseil de développement de la métropole de Rennes
Audiard

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716
35207 Rennes cedex 2

02 99 01 85 15
contact@codev-metropolerennes.bzh

www.codev-metropolerennes.bzh



Le Collectif « Séniors et alors ?! » du Codev sur le vieillissement

Le collectif est ouvert à tout acteur local intéressé.

Sa composition actuelle

Co-pilotes du groupe de travail

Jean Lemesle (Clic Alli'age)
Gilles Morel (UDAF 35)

Membres du Codev

Olivier Baccialone (La Poste),
Germain Bertrand (CFTC),
Véronique Brush (MCE), Isabelle Clément (ADO habitat), Isabelle Drilleau (CFDT), Marick Fèvre (IREPS), Denis Finot (Mutualité Française d'Ille-et-Vilaine), Corinne Gelin (Réso Solidaire), Annabelle Jouan (FERIA), Marie-Gabrielle Le Camus (La Poste), Jean Pascal (ARMEC), Stephen Tabouet (PIMMS).

Autres partenaires mobilisés

Martine Cruveiller (OPAR), Héléne Danté (OPAR), Daniel Erhel, Pierre Grimaud (CRESS Bretagne), Mireille Massot, Yves Moussay (Petits frères des pauvres), Marie Venot (Villanthrope).

Publication validée par le Bureau du Codev en janvier 2021.

Directeur de la publication :

Germain Bertrand, Président du Codev

Contact technique :

Céline Rigourd
02 99 01 85 16
c.rigourd@audiar.org

Merci à nos partenaires

